

**Titre - La natalité française mourra métropolitaine ou bien elle renaîtra
dans les villes Sous-préfectures**

Avril 2026

Tribune — Mouvement pour le Développement des Villes Sous-Préfectures

En 2024, 663 000 bébés sont nés en France. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'indicateur conjoncturel de fécondité — 1,62 enfant par femme — n'a jamais été aussi bas. Au total, le nombre de naissances est inférieur de 22 % à son niveau de 2010. Et sur l'année 2025, la baisse se poursuit.

Devant ce constat, les analyses se succèdent. On évoque la conjoncture économique, l'angoisse climatique, le recul du désir d'enfant. Ce ne sont pas des explications fausses. Mais elles esquivent la question centrale, la plus inconfortable : où vivent les Français qui ne font plus d'enfants ? Et dans quel cadre de vie les y a-t-on contraints ?

Le mode de vie métropolitain n'est pas neutre

La réponse est là, sous nos yeux, si nous acceptons de la regarder.

Environ trois millions de cadres — privés et publics — vivent à Paris et en Île-de-France ou dans les douze premières métropoles françaises sur cinq millions de cadres au total dans le pays. Ils sont infiniment peu à Alès, à Limoux, à Lesparre-Médoc, à La Tour du Pin, à Vierzon. Ils ne sont même plus à Nîmes, Orléans, Clermont-Ferrand, Caen, puisque les 3/5^{ème} travaillent dans 13 immenses villes françaises.

Les emplois qualifiés (ou cadres métropolitaines supérieurs) se sont ainsi concentrés dans les très grandes métropoles. Les familles qui les occupent ont suivi.

Il s'agit d'un profond exode rural (et récent) des diplômés. Et ce mode de vie, qu'on leur a imposé par défaut, est structurellement hostile à la natalité.

Auquel, il faut ajouter le déracinement profond à l'intérieur de la France. Nos grands-parents vivaient en zone rurale, nos parents des deux côtés, les nouvelles générations vivent souvent dans les métropoles (et ne rentrent plus guère « au pays »).

La dénatalité, ce n'est pas seulement parce que ces femmes et ces hommes ne veulent pas d'enfants. Parce que tout, dans l'organisation concrète de leur quotidien, rend le projet d'en avoir plus difficile, plus coûteux, plus épuisant, plus difficile.

Le logement est (très) étroit¹ et prohibitif — dans la ville de Clichy (92), le mètre carré dépasse 7 000 euros, inaccessible même pour les classes moyennes supérieures.

Dans la première et deuxième couronne parisienne, il est devenu pour les jeunes ménages très difficiles de se loger. Avec un jeu malsain où les villes autour tentent d'attirer des cadres et autres classes moyennes supérieures (jeux non coopératifs, coûteux collectivement, pour la sphère publique et privée). L'achat d'un logement (qui plus est devient exigu) dans les grandes métropoles est devenu prohibitif (ex : Nantes).

En outre, les villes Sous-préfectures autour (ex : Lesparre-Médoc en Gironde, face à Bordeaux) récupère malheureusement la pauvreté. Il n'y a pas/plus de politique d'aménagement du territoire (puissante et contracyclique) depuis de trop nombreuses années dans notre pays. L'aménagement du territoire est finalement réalisé par les agents et promoteurs immobiliers. La SNCF (avec la France des TER en retard et des réseaux très vétustes), comme les autres, a abandonné.

La césure entre les « Métropoles » et la « France périphérique » est extrêmement profonde. Elle est beaucoup trop béante pour faire Nation (entre Paris et Bressuire). Il convient de réduire ces écarts au plus vite.

L'hyperdensité, facteur de dénatalité

Comment faire trois enfants quand on vit à Paris ou à Lyon dans 52 m² ? Comment envisager des jeux et des espaces pour un avenir et ses enfants, quand l'espace vient à manquer et/ou est saturé ? L'hypertrophie est mortifère.

Les parcs sont saturés le week-end. Il n'y a pas de jardin. Le bruit, la pollution visuelle, sonore et écologique, forment un environnement hostile à la sérénité que réclame une famille qui s'agrandit. Les externalités négatives et les coûts associés pour les parents, les familles, etc. sont gigantesques.

Mais surtout : le temps manque. Les trajets domicile-travail² (RER, métros, tramways...), matin et soir, rongent les heures disponibles (comme la consommation contrainte liée aux smartphones et autres nouveaux services).

¹ Une jeune professionnelle de niveau Master peut loger dans un petit studio de 12 m² à Paris, payé pour partie par ses parents. Car elle n'a aucune possibilité de le financer toute seule, malheureusement, même avec son salaire.

² Selon l'INSEE (2011), avec 34 minutes en moyenne par jour, les Franciliens mettent deux fois plus de temps que les provinciaux pour aller travailler.

Ce temps contraint n'est pas anodin : c'est du temps en moins pour vivre, pour élever des enfants, pour s'investir dans le tissu associatif, pour lire, pour souffler. La fatigue chronique du mode de vie métropolitain n'est pas une plainte de confort (Cf. les changements soudains de vie et d'horizons). C'est un obstacle démographique réel.

Les achats de résidence secondaires constituent aussi des coûts (pour les citoyens, pour les villes...), occasionnent des bouchons supplémentaires, montrent une forme de malaise sociétal ou de besoin d'habiter ailleurs un morceau du temps (le week-end, lors des petites vacances...).

Nous avons osé le désert

Les politiques publiques des trente dernières années peuvent se résumer en une formule : osons le désert. Nous avons concentré les emplois, les investissements (privés et publics), les grandes écoles, les sièges sociaux, les services publics de qualité (ex : CHU) dans un nombre toujours plus réduit de métropoles.

Nous avons laissé les villes Sous-préfectures se vider de leurs cadres, de leurs médecins, de leurs maternités. On a fermé la maternité de Figeac ; on veut fermer celle de Saint-Amand-Montrond et d'Autun. On a fermé celle de Châteaudun. On a considéré que l'économie d'échelle valait mieux que la cohésion du territoire.

Le résultat est là, chiffré par l'INSEE : le solde naturel démographique s'établit à + 17 000 en 2024, son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est pas une coïncidence. C'est une conséquence.

Fermer une maternité dans une ville Sous-préfecture, ce n'est pas seulement une décision médicale ou budgétaire. C'est un signal envoyé aux familles : ce territoire n'est pas fait pour vous. Pour naître, il faut partir.

Pour accoucher, il faut conduire quarante kilomètres (voire cinquante ou soixante). Le message est reçu cinq sur cinq — et les familles qui le peuvent finissent par partir, vers les métropoles, dans des logements trop petits, pour des vies trop chargées.

Nous avons subi un exode rural, des cadres et « intellectuels » cette fois-ci. Nous sommes entrées dans une ère d'insularité pour ces villes Sous-préfectures.

La France a osé le désert.

Nous sommes la solution, pas le problème

Les 235 villes sous-préfectures — Montluçon, Saint-Claude, Lesparre-Médoc, Neufchâteau, Châteaudun et toutes les autres — ont longtemps été présentées comme le problème : des territoires en déclin, des villes qui résistent au progrès, des bassins de vie qui coûtent. Cette lecture est fausse. Elle est même l'inverse de la réalité. Elles sont la solution : industrielle, en termes de souveraineté, cadre de vie propice, etc.

A moindre coût, voire à coûts réduits. Car les externalités négatives sont nombreuses et coûtent très chers dans la situation actuelle (saturations, congestion, cherté de l'immobilier, bouchons quotidiens dépassant les 200 kms en Ile-de-France...). Le temps, c'est de l'argent. De plus, les *burn out*, la quête de sens, les fragilités psychologiques, les séparations... renforcent et accentuent les problèmes (et donc les coûts ; par exemple, pour la sécurité sociale, pour les employeurs, pour les villes, etc.) de l'ère du tout urbain.

Ces villes Sous-préfectures ont ce que les métropoles ont perdu : de l'espace. Du calme. Un coût du logement compatible avec la vie de famille. Une proximité avec la nature. Un large tissu associatif. Un temps de trajet domicile travail de quelques minutes (sans bouchon), d'autant plus que l'économie sera renforcée localement dans la zone d'emploi humain à taille réelle, où l'on se connaît, où l'on peut s'entraider, où l'on peut élever des enfants sans que chaque sortie soit un casse-tête. Elles ont, en somme, les conditions concrètes qui rendent la natalité possible.

Ce qu'elles n'ont pas (suffisamment), ce sont les emplois. Précisément ceux dont la concentration dans les métropoles est la cause première du problème démographique que l'on déplore. Par ailleurs, les urbains/métropolitains veulent moins de construction, moins de désagréments, moins de permis de construire. Donc rééquilibrons. Développons les villes et arrondissements Sous-préfectures, afin de stabiliser la République.

Nous avons là aussi des propositions en ce sens (sans coût, encore une fois, pour l'Etat ; avec mêmes des recettes à venir et des économies à réaliser).

La solution : réindustrialiser, rouvrir, rééquilibrer

La réponse est territoriale et industrielle. Si l'on veut que les familles françaises retrouvent les conditions de vie qui rendent le désir d'enfant possible et réalisable, il faut leur redonner le choix de vivre — et donc de travailler — ailleurs qu'en métropole. Et pour cela, il faut y créer des emplois et des logements.

Accorder à chaque ville Sous-préfecture un droit à construire de 100 hectares (voire 200 hectares) dédiés au développement industriel et à la souveraineté économique/numérique — industrie manufacturière, intelligence artificielle, centres de

données, sièges sociaux, Entreprises de taille intermédiaires, énergies, aéronautique, cosmétique, pharmaceutique... — ce n'est pas un acte de générosité envers des territoires oubliés. C'est un acte de politique démographique. C'est un acte de souveraineté nationale. C'est un acte politique noble, au service de l'intérêt général.

Cela va de pair avec le développement de Bac+5 dans ces villes et ces arrondissements Sous-préfectures. Cela résout également la question de la distribution des talents, des compétences, des formations sur l'ensemble du territoire national dans nos chefs-lieux d'arrondissement.

C'est un acte qui vise à rééquilibrer la France (de Montargis à Saint-Pierre en Martinique). Il faut avancer sur deux jambes : 1) Les villes Sous-préfectures (et leurs arrondissements) ; 2) Les métropoles. Il faut les deux (nous ne fonctionnons actuellement qu'avec la 2^{ème} jambe, ce qui est par nature instable).

Il s'agit de créer les conditions pour que des cadres, des ingénieurs, des familles s'installent dans des villes où il fait bon vivre, où les logements sont abordables, où les maternités sont ouvertes, où les enfants ont de la place, où la vie est séduisante.

Il faut les deux pour nos villes Sous-préfectures, chef-lieu d'arrondissement : le pouvoir d'achat (via le PIB, l'industrie, les datacenters puissants et souverains) & la vie.

Nous gagnons en outre à plusieurs titres : la richesse par habitant est renforcée dans plus de 230 villes Sous-préfectures ; le système de prix (plus bas ; logement, consommations courantes...) profite à chacun dans les villes Sous-préfectures ; les commerces de proximité bénéficient de nouveaux arrivants à pouvoir d'achat élevé (économie présenteielle).

Tous les 235 arrondissements et les bassins de vie (environ 1 700 en France) doivent être irrigués (*via* une approche géographique). Bien sûr, des différences, des nuances, des spécificités doivent être travaillées : Limoux est une ville en zone inondable, Castellane est entourée de montagnes... Mais l'idée directrice est là.

La volonté ferme de complétude de la République doit être omniprésente, et donc de faire Nation dans son ensemble et dans toutes ses composantes géographiques : de Châteaulin dans le Finistère à Grasse dans les Alpes-Maritimes, d'Haguenau à Céret, dans nos Outre-mer.

La granularité doit être celle-ci par et autour des villes Sous-préfectures (qui constituent depuis plus de 200 ans la maille française), suffisamment près de chaque espace géographique³ et de plus de 12 millions de citoyens.

³ Un arrondissement est déjà grand ; la ville Sous-préfecture est le chef-lieu d'arrondissement. Il peut s'étaler sur 30, 40, 50, 60 kilomètres... et sur plusieurs centaines de kilomètres carrés. Les montagnes et les vallées peuvent renforcer cet isolement et cette insularité.

Rouvrir les maternités n'est pas une question de nostalgie. C'est signifier à ces villes et bassin de vie qu'ils ont un avenir. Qu'y naître est possible. Qu'y rester est envisageable. Que s'y épanouir soit pleinement réalisable. Changer la vie. Cela s'appelle la politique, c'est-à-dire l'art de gérer la Cité.

Car quand ces territoires vont mal, la France va mal. C'est quand nous avons subi la mondialisation et la désindustrialisation dans ces villes Sous-préfectures, que la croissance structurelle (et donc la création de richesse) en France s'est trouvée en berne.

Rappelons qu'environ 70 % de l'industrie française se situe dans des villes de moins de 20 000 habitants. Et que le PIB de la France dévolue à l'industrie est tombé à 9 %. Cela montre en deux chiffres, ce dont ces habitants et classes moyennes ont été l'objet : une perte colossale de leur pouvoir d'achat en quelques décennies.

Faire l'inverse, changer de stratégie : (re)développer les villes Sous-préfectures

Pendant des décennies, nous avons aggravé les inégalités territoriales en croyant optimiser le pays. Nous sommes parvenus dans une situation pire que celle décrite par Jean-François Gravier en 1947 dans son livre *Paris et le désert français*. On a vidé les Sous-préfectures (7 ou 8 agents à Vendôme ou Romorantin) de leur substance et on s'étonne aujourd'hui que le pays ne fasse plus République et ne fassent plus (assez) d'enfants.

La corrélation n'est pas accidentelle. Le mode de vie qu'on a imposé par défaut à la France productive — métropolitain, dense, coûteux, chronophage, pollué, stressant... — est incompatible avec une natalité forte. Et tant que nous ne changerons pas ce cadre, les incitations financières resteront ce qu'elles sont : des rustines sur une fracture (territoriale et géographique) structurelle. Tout commence et procède de la géographie et de la démographie.

De plus, ces villes disposent déjà des infrastructures : salles de spectacles, écoles, lycées, médiathèques, piscines... Il convient de retrouver aujourd'hui leur démographie de 1980 (Saint-Claude est passée de 11 000 à 8 000 habitants). Cela baissera leurs coûts de sous-activités. Par la démographie, par le retour d'activités (notamment industrielles), elles seront plus solides financièrement (recettes émanant de l'industrie, cotisations foncières des entreprises...), et pourront financer des politiques culturelles, sportives, sociales..., en fonction des besoins des habitants de l'arrondissement.

Il s'agit d'une stratégie *Win Win* (gagnante/gagnante) : les villes Sous-préfectures et les métropoles. Chacun gagnera en compétitivité, pour le bien de la France et de sa croissance structurelle.

Faire l'inverse, c'est simple à mener et à réaliser. Il suffit d'une volonté politique. Distribuer les emplois. Rouvrir les services. Redonner aux villes Sous-préfectures les maternités, les cadres, les investissements industriels (avec l'inverse du Zéro artificialisation nette (ZAN) pour ces habitants qui en ont besoin, en octroyant un droit à construire de 100 hectares par ville Sous-préfecture pour y développer de l'industrie et de la souveraineté industrielle française et européenne), les mobilités (la France des TER) et les capacités que nous leur avons retirées.

Espérons que les candidats à l'élection présidentielle de 2027 se saisiront pleinement de ce sujet majeur.

Donner aux familles françaises la possibilité de vivre dans des endroits où il est raisonnable, économiquement et logistiquement, d'élever trois enfants plutôt qu'un.

La natalité française n'est pas qu'une question de volonté individuelle. La décision d'avoir un ou des enfants reste une décision profondément personnelle et ne doit en aucun cas reposer uniquement sur une question de capacité financière ou de logement.

C'est une question d'aménagement du territoire, et plus précisément de développement des villes et arrondissements Sous-préfectures. Et la réponse s'appelle Montluçon (environ 33 000 habitants actuellement, contre 56 000 en 1975), Saint-Claude, Châteaudun, Marmande, Neufchâteau, Montmorillon, Pithiviers, Douai, Calvi, Segré-en-Anjou Bleu (plus de 17 000 habitants) — les 235 villes d'avenir.

Nous sommes la solution. Et à moindre coûts.

Mouvement pour le Développement des Villes Sous-Préfectures
— www.villessousprefectures.fr

21 actions prioritaires transmises au président de la République et au Premier ministre, octobre 2024.

Fabien VERDIER,

Président de l'Association « Mouvement pour le développement
des villes Sous-préfectures »,

Antoine SCHWOERER, ancien conseiller ministériel en santé, Secrétaire général
adjoint du mouvement de développement des villes Sous-préfectures.

@ : developperlessousprefectures@gmail.com

Site Internet : <https://villessousprefectures.fr/>

Lien LinkedIn de l'association : <https://www.linkedin.com/company/mouvement-pour-le-d%C3%A9veloppement-des-villes-sous-pr%C3%A9fectures/?viewAsMember=true>